

R-4257-2024

ÉNERGIR S.E.C.

Demanderesse

et  
FÉDÉRATION CANADIENNE DE  
L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE  
(ci-après la « FCEI »)

Intervenante

**DÉCLARATION SOUS SERMENT D'ANTOINE GOSSELIN  
(art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie)**

Je soussigné, Antoine Gosselin, domicilié au 1039, rue de Dijon, à Québec, district judiciaire de Québec, province de Québec, G1W 4M3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'analyste externe en énergie mandaté par la FCEI dans le cadre du présent dossier;
2. J'ai procédé à l'analyse de la preuve, à la rédaction des commentaires de la FCEI (C-FCEI-0013 et C-FCEI-0014), à la rédaction de la demande de renseignements no. 1 de la FCEI à Énergir (C-FCEI-0009), à la rédaction de la contestation de la réponse d'Énergir à la demande de renseignements de la FCEI (C-FCEI-0010) ainsi qu'à la rédaction de la présentation de la FCEI (C-FCEI-0019);
3. J'atteste de la véracité des faits allégués dans ces pièces et je les adopte pour valoir comme mon témoignage écrit dans le présent dossier.

Et j'ai signé :

Signé par :

*Antoine Gosselin*

19CC7CBA2EB7485...  
Antoine Gosselin

Affirmé solennellement devant moi par  
visioconférence, ce 9 septembre 2024

DocuSigned by:

*Diane Duhamel*

D78D23468418401...

Diane Duhamel

Commissaire à l'assermentation

Tous les districts judiciaires du Québec

DS

